

Tourisme

Le Département soutient le déploiement de la signalisation touristique et encourage le fleurissement

Signalisation touristique

Subvention pour la signalisation touristique le long des routes départementales

Fleurir la France

Le concours des villes et villages fleuris a pour but de sensibiliser et former à la valorisation du cadre de vie touristique, à la mise en valeur du patrimoine, au développement durable et aux bonnes pratiques du fleurissement.

Deux concours sont organisés : l'un destiné aux particuliers (maisons), l'autre destiné aux communes fleuries. Les prix sont attribués par le jury départemental constitué au sein de l'Agence de développement touristique et de promotion du territoire. Les décisions d'attribution des prix sont prises par la commission permanente.

Dossier à retirer auprès de l'agence de développement touristique et de promotion du territoire.



Département
de Saône-et-Loire